

Séance Officielle du 15 février 2010

DELIBERATION N° 16-2010

BUDGET PRIMITIF 2010 – AIDES A L'HABITAT

LE CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

VU la loi organique n° 2007-223 et la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-Mer ;

VU le rapport « Travaux sur les bâtiments et aides à l'habitat » présenté dans le cadre de l'examen du projet de Budget Primitif 2010 ;

VU l'avis de la Commission Mixte réunie le 09 février 2010 ;

SUR le rapport de son Président ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A ADOPTE LA DELIBERATION DONT LA TENEUR SUIT :**

Article 1 : Le Conseil Territorial **décide** d'inscrire au Budget Primitif 2010 au titre du rapport susvisé en investissement :

- un crédit de paiement de 10 000 € au titre de l'autorisation de programme LOGEMENT 2005/1 (chapitre 204 – nature 2042 – fonction 72) ;
- un crédit de paiement de 340 000 € au titre de l'autorisation de programme LOGEMENT 2008/1 (chapitre 204 – nature 2042 – fonction 72) ;

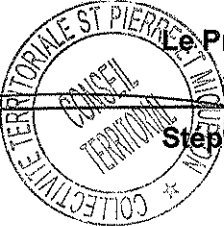
Article 2 : Le Conseil Territorial **décide** au titre du même rapport d'autoriser le Président à signer les arrêtés attributifs des aides après instruction des dossiers par les services de la Direction de l'Equipement et examen par les différentes commissions.


Article 3 : Le Conseil Territorial **décide** de réviser l'affectation de l'autorisation de programme LOGEMENT 2008/1 approuvée par délibération n°93 du 14 mai 2008 comme indiqué ci-après :

Opération		Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
04I01383	Prime a la construction	220 000 €	80 000 €	300 000 €
04I01384	Aide a la construction traditionnelle	50 000 €	0 €	50 000 €
04I01386	Aide a l'entretien des revêtements en bois	200 000 €	-50 000 €	150 000 €
04I01387	Aide a l'amelioration habitat personnes a faibles ressources	630 000 €	-115 000 €	515 000 €
07D04039	Aide a l'acquisition de maisons anciennes	0 €	85 000 €	85 000 €
Total		1 100 000 €	0 €	1 100 000 €

Adopté

15 voix pour
 0 voix contre
 0 abstention
 Conseillers élus : 19
 Conseillers présents : 14
 Conseillers votants : 15



Le Président,

Stéphane ARTANO.



